



La politique Bien-Être Animal

“92 % des Français pensent que le respect du bien-être animal est important !”

2019 Source IFOP Consumer & Retail

Depuis 2015, comme le mentionne le Code civil, **Auchan Retail International** reconnaît les animaux comme des êtres doués de sensibilité et base naturellement sa politique bien-être animal (BEA) sur la définition communément adoptée des **5 libertés**, auxquelles tout animal d'élevage a droit en considérant les états émotionnels positifs des animaux.

Le suivi du bien-être animal est réalisé dans chaque pays, selon la politique qui sera publiée en 2025 par le groupe.

Engagé de longue date pour proposer une offre alimentaire porteuse de sens au consommateur-citoyen, Auchan France réaffirme, à travers la mise à jour de cette politique, son engagement en faveur du bien-être animal et a ainsi pour objectif de participer à la sélection des produits proposés aux clients d'Auchan.

Retour sur nos engagements et actions

- **Les OGM :**

En 1997, Auchan France s'est engagé à ne commercialiser aucun produit alimentaire à marque Auchan et à marque nationale issu d'individus OGM ou clonés, ni de produits contenant des ingrédients OGM (<0,9%). Sur le périmètre Auchan Cultivons le bon, Auchan France poursuit son engagement sur l'absence d'OGM (<0,9%) dans l'alimentation des animaux.

- **Oeufs et Ovoproduits :**

A date, 100% des œufs coquille (frais à marque propre) que nous approvisionnons à travers le monde, sont issus de systèmes d'élevage hors cage (pour en savoir plus, voir notre Annexe 1 : rapport de performance, en fin de document).

Pour aller plus loin, Auchan France a décidé d'étendre cet engagement pour **2025** sur l'ensemble des produits à marque Auchan contenant des ovoproduits. A ce jour 50% des produits à marque Auchan concernés par cet engagement en Boulangerie/Pâtisserie contiennent des œufs issus d'élevages hors cage (sur 703 références contenant des ovoproduits) et 75% en Traiteur Stand (sur 105 références contenant des ovoproduits), et en Libre Service, c'est 61% des produits qui contiennent des oeufs de poule hors cage.NC

- **Better Chicken :**

La création en 2019, d'une gamme de poulet (poulets frais entiers et découpes fraîches de poulet) à marque Auchan, plus respectueuse du bien-être animal, intègre plusieurs critères inspirés de la démarche **Better Chicken** (diminution de la densité, installation de perchoirs, apport de lumière naturelle, etc.). Depuis mars 2021, cette offre de poulet respecte trois critères du Better Chicken Commitment, à savoir la baisse de la densité actée à 30 kg/m², l'apport de lumière naturelle en bâtiment et l'utilisation de la nouvelle souche de poulet compatible avec le Better Chicken Commitment, intégrée au cahier des charges Auchan. Cette offre concrétise un premier pas en direction de l'engagement Better Chicken pris fin 2019, à horizon 2026.

- **Favoriser et promouvoir la consommation d'alternatives végétales :**

Depuis toujours, Auchan accompagne ses clients dans l'évolution des modes de consommation qui influent la transformation du paysage alimentaire français, et récemment, avec l'augmentation de la demande de végétal par les consommateurs.

Avec sa nouvelle marque **Very Veggie** de plus de 20 références, Auchan propose une grande diversité d'alternatives végétales qui contribuent à la composition de menus équilibrés bons pour la santé, avec une juste répartition entre les protéines animales et végétales dont l'impact sur le climat est réduit.

Auchan s'est engagé dans un **plan climat** qui vise la réduction de son bilan carbone s'appuyant sur 3 grands piliers comme leviers de décarbonation qui sont :

- La conception des produits
- L'engagement des fournisseurs
- La transformation de l'offre intégrant le développement d'un régime flexitarien

Auchan invite régulièrement ses clients à découvrir ces produits au travers d'offres promotionnelles, de dégustations et participe également aux temps forts d'animation comme le challenge international Veganuary en janvier ou la Saison du Barbecue en été, afin d'accompagner ses clients à imaginer de nouvelles recettes équilibrées. Cette transition est dorénavant visible dans le mix de l'offre produits des magasins et sur son [site internet](#).

La gestion du bien-être animal chez Auchan

- **Un partenariat fondateur**

Accompagné depuis 2017 de l'ONG CIWF, Auchan France poursuit son action dans une démarche de progrès continu et volontariste.

- **En interne**

Chez Auchan France, les directeurs Qualité, RSE et Produit sont responsables de la thématique du bien-être animal. Deux ingénieurs qualité ainsi que deux chefs de projet RSE animent le sujet et assurent un suivi attentif par le biais notamment d'un rétroplanning en lien avec les attentes des ONG et d'une matrice de suivi commune.

Auchan collabore régulièrement avec d'autres enseignes de la distribution et des interprofessions (Inaporc et Interbev notamment) au sein de groupes de travail dédiés à des thématiques comme la mise au point d'une grille unique de protection animale en abattoir, en s'appuyant notamment sur les grilles d'audit en abattoir qu'Auchan a créé et utilise depuis plusieurs années.

Dans le cadre des produits Auchan Cultivons le Bon, un comité composé de personnalités extérieures (enseignant, éleveur, etc.) et de collaborateurs de l'entreprise, s'assurent du bon respect de la grille d'exigences minimum pour toute validation de nouveaux produits Auchan Cultivons le Bon et pose des ambitions chiffrées et datées sur le bien-être animal.

Les partenaires Auchan Cultivons le Bon sont signataires d'un cahier des charges comportant des exigences notamment celles du bien-être animal. Des chemins de progrès sont identifiés et suivis au cours du temps par la Direction Qualité.

Les abattoirs partenaires Auchan Cultivons le Bon font également l'objet d'un audit bien-être animal tous les deux ans. Les audits sont réalisés par des auditeurs compétents en la matière. Lorsque les résultats de l'audit ne sont pas satisfaisants, un plan d'actions correctives est exigé par Auchan France et quand ce dernier est estimé insuffisant, un contre-audit est réalisé afin de s'assurer que l'abattoir respecte en tous points le bien-être des animaux.

Par ailleurs, lorsqu'un abattoir partenaire a déjà fait l'objet d'un audit tierce-partie récent sur le bien-être animal, celui-ci peut être validé par Auchan. C'est notamment le cas lorsque les abattoirs partenaires sont audités sur le référentiel d'audit de protection animale d'Interbev, qui a notamment été co-construit avec Auchan France dans le cadre d'un groupe de travail dédié.

En 2019, un budget a été alloué à la réalisation d'audits en élevage dans le cadre des partenariats Auchan Cultivons le Bon. Ce budget a été reconduit en 2020 afin de poursuivre cette campagne d'audits. Auchan France mandate ainsi des auditeurs, qui visitent certains élevages Auchan Cultivons le Bon sélectionnés, et évaluent leur conformité par rapport au cahier des charges qui lie Auchan France et ses partenaires. Chaque année, des partenaires Auchan Cultivons le Bon sont audités et une évaluation est réalisée sur les axes de progrès définis au préalable. (pour en savoir plus, voir notre Annexe 1 : rapport de performance, en fin de document).

Afin de s'assurer également du respect du bien-être animal dans sa chaîne d'approvisionnement, Auchan France a pris l'initiative de financer une formation de Responsable Protection Animale à trois collaborateurs agréés. Ces derniers, physiquement présents dans plusieurs abattoirs partenaires d'Auchan France, agréent les carcasses à destination des magasins et peuvent désormais veiller au respect du bien-être des animaux avant leur abattage en accompagnant deux fois par an les RPA déjà présents sur site lors de leurs contrôles.

Auchan France sensibilise régulièrement ses collaborateurs au sujet du bien-être animal par le biais de conférences, d'ateliers et d'informations sur le sujet.

En 2020, dans une logique de co-construction, nous avons consulté l'ensemble des fournisseurs de nos marques propres afin de connaître leur capacité à répondre progressivement aux objectifs définis par Auchan.

- **Un alignement sur les 5 libertés**

Une définition du bien-être animal a été proposée en 1979 par une organisation gouvernementale britannique appelée *Farm Animal Welfare Council* (FAWC). Reprise par l'*Organisation mondiale de la santé animale* (OIE), elle a servi de référence pour élaborer des lois sur la protection des animaux*. Auchan s'est appuyé sur ces 5 libertés pour bâtir sa politique en matière de bien-être animal.

- **Liberté n° 1 : Ne pas souffrir de la faim ou de la soif**

Auchan France s'assure que les animaux* d'élevage sont suffisamment nourris et abreuvés dans toutes ses filières d'approvisionnement.

Cet engagement est déjà formalisé dans les cahiers des charges des produits Auchan Cultivons le Bon.

En particulier sur le périmètre Auchan Cultivons le Bon, Auchan France s'engage à garantir

- l'accès à une alimentation et eau de qualité et en quantité suffisante en élevage ainsi qu'à l'abattoir
- une durée de mise à jeun limitée, comme pour les Saumons dont la limitation de la durée de mise à jeun est <72 heures avant transport et abattage, points qui sont contrôlés lors des audits en élevages mis en place dès 2019 et poursuivis en 2020.

Bon à savoir :

- La viande de veau d'Aveyron et du Ségala, Auchan Cultivons le Bon, appréciée tout particulièrement pour sa viande rosée, est issue d'animaux* élevés sous la mère.

- **Liberté n°2 : Ne pas souffrir d'inconfort**

Auchan France s'engage à ce que l'environnement et les conditions de vie des animaux* d'élevage soient propices à leur confort et à leur bien-être.

Notamment, sur sa filière Cultivons le Bon, Auchan France travaille sur plusieurs critères :

- une densité d'élevage réduite
- la diminution de la surface des caillebotis en faveur d'un sol plein, couvert de litière confortable et sèche
- la maîtrise de l'ambiance des bâtiments avec le suivi d'indicateurs
- la présence de lumière naturelle

Et s'engage à mettre fin au transport vivant sur de longues distances pour toutes les espèces :

- < à 4h pour le Poulet
- < à 8 h pour les Porcs et les Bovins

Bon à savoir :

- Auchan France s'est engagé dès **2016** à ne plus commercialiser d'œufs frais à marque nationale issus de systèmes en cages **pour 2025** et s'engage à exclure les systèmes combinés et à accès limité pour tous ses approvisionnements en œufs (œufs coquilles et œufs ingrédients) **d'ici 2025**. Les œufs en tant qu'ingrédients et les ovoproduits seront également issus d'élevages hors cage **dès 2025** pour les produits à marque Auchan et les produits transformés dans les rayons traditionnels.
- Dans le cadre de l'engagement Better Chicken, l'objectif à **2026** est que les poulets entrant dans la composition des produits à marque Auchan (au-delà de 50% de poulet) aient accès à la lumière naturelle et soient élevés dans des conditions plus favorables (avec une densité réduite).

- **Liberté n°3 : Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies**

Auchan France souhaite contribuer à la réduction de la souffrance animale en en faisant une priorité. La recherche de solutions pour encadrer, réduire voire supprimer les mutilations fait déjà partie des chemins de progrès identifiés sur lesquels des engagements conjoints sont pris.

Auchan France exige de ses partenaires Auchan Cultivons le Bon l'absence de mutilation et les contraints à rechercher des alternatives non douloureuses. Auchan France attend de ses partenaires une prise en charge de la douleur (anesthésie/analgésie).

Ainsi

- La castration des porcelets et bovins ne doit plus être pratiquée à vif.
- l'ébourgeonnage (des bovins et des chèvres), une technique moins douloureuse, est à privilégier à l'écornage.
- le débecquage (épointage), le dégriffage (désonglage) et l'entrave aux becs doivent être évités.

Bon à savoir :

- Dans le cadre du Better Chicken Commitment, Auchan France s'engage d'ici à 2026, à utiliser des souches de poulets de chair à croissance plus lente, garantissant aux animaux un plus haut niveau de bien-être animal et limitant la mortalité et les problèmes de santé.
- Depuis 2023, tous les oeufs coquilles à marque Auchan sont issus de systèmes garantissant l'absence d'élimination des poussins mâles par la recherche de techniques d'ovosexage (détermination du sexe du poussin à un stade précoce dans l'oeuf) en collaboration avec ses fournisseurs en oeufs frais.
- Dans le contexte spécifique de l'aquaculture, qui a évolué sur la prise en charge du bien-être animal, Auchan France s'engage avec ses partenaires, Auchan Cultivons le Bon à travailler conjointement sur :
 - L'étourdissement des poissons par percussion pour les saumons ou par électronarcose pour truites avant abattage sur les filières de poisson brut.
 - La formalisation de l'interdiction de l'éviscération des poissons vivants
 - L'évolution du recours aux mutilations par des systèmes devant faire l'objet d'une conception adéquate et d'une gestion attentive comprenant la surveillance de toute blessure, et l'application de mesures correctives immédiates si des blessures plus sévères sont détectées.

- **Liberté n°4 : Pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce**

Afin de permettre aux animaux* de pouvoir exprimer leurs comportements naturels, un des critères importants est notamment l'accès au plein air. Chaque espèce se caractérise aussi par des comportements spécifiques liés au milieu de vie. Par exemple, les poulets ont besoin de picorer et de se percher. Les porcs ont une curiosité naturelle qui se traduit par le besoin de fouiller les matériaux se trouvant à proximité.

Auchan France souhaite donner la possibilité aux animaux* d'exprimer leurs comportements naturels grâce à un environnement adapté.

Sur le périmètre Auchan Cultivons le Bon, un accès au pâturage est garanti pendant 120 jours pour les vaches laitières et 180 jours pour les bovins allaitants. (pour en savoir plus, voir notre Annexe 1 : rapport de performance, en fin de document)

Ainsi, au sein de nos filières animales, plusieurs espèces ont accès au plein air comme les poulets, les bovins, les brebis, etc.

De plus, Auchan France tend à faire évoluer ses gammes vers des volailles (poules, poulets et dindes) qui bénéficient d'un enrichissement de leur milieu de vie avec l'ajout de perchoirs et de substrats de piquage et des porcs qui bénéficient quant à eux, de matériaux manipulables friables leur permettant de fouir. Ce travail d'amélioration des gammes concerne en premier lieu Auchan Cultivons le Bon mais est destiné à s'étendre aux produits à marque Auchan.

Bon à savoir :

- Auchan valorise depuis de nombreuses années les poulets fermiers et labellisés pour l'accès à l'extérieur. Depuis 2019, le poulet entier et découpé, commercialisé en "cœur de gamme" Auchan intègre, dans son cahier des charges, une diminution progressive de la **densité** d'élevage pour arriver à 30 kg /m² ainsi que l'installation par les éleveurs de **perchoirs** et de blocs à picorer. Ce cahier des charges prévoit également l'accès à la **lumière** naturelle pour les poulets élevés en bâtiment. De plus, les poulets ainsi élevés seront issus d'une souche à **croissance** plus lente, ce qui favorise leur croissance dans de meilleures conditions. Ces critères sont amenés à être étendus à tous les produits à base de poulet à marque Auchan, dans le cadre du **Better Chicken**, à horizon 2026. (pour en savoir plus, voir notre Annexe 1 : rapport de performance, en fin de document)
- Les veaux d'Aveyron et du Ségala Auchan Cultivons le Bon sont élevés sous leur mère, puis en groupe et non en case individuelle.
- **Liberté n°5: ne pas éprouver de peur ou de détresse**

Plusieurs facteurs sont source de stress dans la vie des animaux* d'élevage. Ils sont en particulier nombreux aux étapes de transport et d'abattage en raison des manipulations humaines.

Auchan France a formulé des attentes fortes en matière de transport. Toutes espèces confondues, les délais de transport doivent être réduits au maximum.

Sur Auchan Cultivons le Bon, particulièrement sur les animaux terrestres en provenance de France, les délais de transport sont limités à 8h au maximum pour les porcs et les bovins (et majoritairement compris entre 3 heures et 5 heures) et limités à 4 heures pour les poulets.

De plus, le transport est effectué par des personnes formées et est encadré sur plusieurs critères (densité, durée, alimentation, mise à jeun, etc...).

Bon à savoir :

- Etape la plus délicate du processus et conformément à la réglementation, l'abattage des animaux* est réalisé par des abattoirs surveillés par des vétérinaires et des responsables de la protection animale. Auchan France s'engage à garantir le respect du bien-être animal au sein des abattoirs en réalisant tous les deux ans, des audits systématiques sur le bien-être animal dans le cadre des produits Auchan Cultivons le Bon, et à partir de 2021, dans les abattoirs fournissant le rayon boucherie-volaille à marque Auchan.
Parmi les critères de cet audit, l'étourdissement préalable est notamment un pré-requis. À date, tous les abattoirs partenaires Auchan Cultivons le Bon ont été audités.
- Auchan France encourage ses partenaires qui sensibilisent les éleveurs au devenir des animaux* à la sortie de leurs exploitations afin qu'ils s'assurent du bon traitement de ces derniers à l'abattoir.
- Dans la filière aquacole, Auchan France et ses partenaires améliorent les conditions de ramassage des saumons avant transport en utilisant des méthodes plus respectueuses du bien-être des animaux et en réduisant la durée de cette opération.

La lutte contre l'antibiorésistance :

La liberté des animaux* à ne pas souffrir impose aux éleveurs, à juste titre, de soigner les animaux* malades, y compris à l'aide de traitements antibiotiques. Cependant, face à l'enjeu sanitaire majeur que constitue le phénomène d'antibiorésistance, les traitements antibiotiques doivent être limités à leur administration curative, en opposition aux traitements préventifs.

L'utilisation des antibiotiques, utilisés en tant que promoteurs de croissance, est interdite dans les filières animales constituant les approvisionnements d'Auchan France.

Ainsi, Auchan France et ses fournisseurs participent à la lutte contre l'antibiorésistance en proposant des produits issus d'animaux* élevés sans antibiotiques. De plus, dans le cadre Auchan Cultivons le Bon, les antibiotiques sont limités aux seuls traitements curatifs, les animaux* traités devant faire l'objet d'un suivi par les éleveurs. Cet engagement est inscrit dans le socle d'exigences minimum des produits Auchan Cultivons le Bon.

Auchan France travaillera avec ses partenaires fournisseurs à l'amélioration des conditions d'élevage ainsi que sur l'accompagnement et la recherche d'alternatives plus naturelles pour des animaux* élevés en bonne santé, sans antibiotiques et dans le respect du bien-être animal.

Campagne "Je sais, j'agis"

En 2019, lors des journées mondiales de l'alimentation, Auchan France et Danone se sont associés autour du projet Greenday visant à incarner l'alimentaire de confiance et à partager aux consommateurs les grands enjeux RSE qui les animent.

Ce partenariat a pris la forme d'une collecte de fonds par le biais de la vente de produits Auchan Cultivons le Bon dans le but de financer plusieurs projets présentés par nos partenaires.

Ces projets ont pour but de développer l'activité des partenaires engagés avec Auchan en avançant sur les combats RSE chers à l'enseigne, dont le bien-être animal. Ainsi, parmi les trois projets gagnants du dispositif "Je sais, j'agis", deux portent sur l'amélioration des conditions de vie des animaux*. Ce sont donc au total 110 000 euros qui ont été distribués aux partenaires gagnants, dont une partie sur les projets portant sur le bien-être animal.

Dans ce cadre, en 2020, notre partenaire, le fournisseur de volailles Bio Bodin a pu financer l'installation de systèmes de protection permettant aux éleveurs de laisser leurs poulaillers ouverts toute la nuit pour laisser les volailles sortir tôt le matin et tard le soir, à leur convenance et à l'abri des attaques des prédateurs.

La même année, notre partenaire La Fromagerie Haxaire, qui produit notre Munster fermier Auchan Cultivons le Bon a quant à lui été choisi par les consommateurs pour son projet d'installation de ventilateurs d'étable, afin d'améliorer les conditions de traite et le bien-être des vaches en période estivale.

Structurer des filières exemplaires

Grâce à un cahier des charges signé par l'ensemble des acteurs de la filière amont et aval pour la validation des filières Auchan Cultivons le Bon, Auchan participe pleinement à la sensibilisation et à la formation de ses fournisseurs en particulier sur ses filières **[Auchan Cultivons le Bon](#)** au travers de la mise en place de contrats d'une durée de 3 ans intégrant des critères sur l'amélioration du Bien-être des animaux*. Une analyse de 100% des filières Cultivons le Bon est en cours depuis mai 2023 sur le bien-être animal. Auchan s'engage à communiquer auprès de ses clients sur l'offre de poulet coeur de gamme ainsi que sur la filière **[Auchan Cultivons le Bon, Lyré Label rouge, avec l'étiquetage Bien être animal à partir de 2023](#)**.

En continuité d'une politique volontariste et évolutive sur le bien-être animal, Auchan France reconnaît l'importance de prendre en compte ce sujet tout en respectant ses partenaires et les filières agricoles françaises. L'évaluation de cette politique sera régulièrement partagée, tout comme son impact sur l'offre et la réponse des consommateurs.

Contacts

Direction RSE : Béatrice Javary
bjavary@auchan.fr

Direction Qualité : Pierre de Ginestel
pdeginestel@auchan.fr

***espèces animales terrestres concernées par la politique bien-être animal Auchan France :**
bovins (viande et laitier y compris les veaux), porcs (y compris truies et porcelets), ovins (viande et laitier y compris les agneaux), chèvres, poulets de chair, dindes, pintades, canards, poules pondeuses, cailles.

Annexe 1 : Rapport de performance bien-être animal

POULES PONDEUSES			
	<i>Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)</i>	<i>Toutes marques Auchan (dont ACLB)</i>	<i>Commentaire</i>
Œufs coquilles			
Part issus de poules pondeuses élevées hors-cage	100 %	100%	
Part issus de poules pondeuse élevées en plein air	100 %	83 %	
Produits et ingrédients frais/congelé contenant des oeufs et/ou ovoproduits			
Part issus de poules pondeuses élevées hors-cage	Non connu	41 %	objectif 100% en 2025
Part issus de poules pondeuses élevées en plein air		28 %	

POULETS DE CHAIR			
	<i>Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)</i>	<i>Toutes marques Auchan (dont ACLB)</i>	<i>Commentaire</i>
Poulet frais/congelé et poulet ingrédients			
Part issus de poulets d'origine France	100 %	100 %	
Abattage avec étourdissement préalable	100 %	100 %	
Part issus de poulet provenant d'abattoir ayant reçu un audit de protection animale	100 %	33 %	
Poulet transporté <4h	100 %	33 %	
Part issus de poulets provenant d'élevages ayant reçu un audit sur cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %	33 %	
Part du respect de la réglementation européenne en matière de bien-être animal quel que soit le pays d'origine du poulet	100 %	100 %	

Part provenant d'élevage ayant une densité inférieure à 30kg/m ² et 1 détassage/lot	Non connu	35 %	
Part issus de souches approuvées pour l'ECC : <i>Hubbard Redbro, Hubbard Norfolk Black, JA757, JACY57, 787, 957 ou 987, Rambler Ranger, Ranger Classic et Ranger Gold, soit d'autres races qui répondent aux critères du protocole d'évaluation du bien-être des poulets de la RSPCA)</i>		35 %	
Part issus d'un élevage ayant une lumière naturelle, complétée si nécessaire, pour atteindre au moins 50 lux d'intensité lumineuse		35 %	
Part issus d'élevages en possession d'au moins 2 mètres de perchoirs utilisables et 2 substrat à picorer / 1000 oiseaux		35 %	
Part ayant reçu un étourdissement par atmosphère contrôlée ou autre technique d'électronarcose efficace sans accrochage des poulets vivants		10 %	
Audits tierce partie ECC (Audits tierce partie garantissant le respect de toutes les exigences de l'ECC énoncées dans la lettre d'engagement initiale : https://welfarecommitments.com/letters/europe/fr/)		35 %	
Total de poulets frais/surgelé et produits transformés à base de >50% de poulets			
Part issus de poulets de chair provenant d'élevages ayant une densité inférieure à 30kg/m ² et 1 détassage/lot	Non connu	36 %	100 % en 2026
Part issus de poulets de chair issus de souches avec de bons indicateurs de bien-être animal (croissance lente ou intermédiaire)		93 %	100 % en 2026
Part issus de poulets de chair provenant d'élevage ayant une lumière naturelle, complétée si nécessaire, pour atteindre au moins 50 lux d'intensité lumineuse		63 %	100 % en 2026
Part issus de poulets élevés avec au moins 2 mètres de perchoirs utilisables et 2 substrat à picorer / 1000 oiseaux		80 %	100 % en 2026

Part ayant reçu un étourdissement par atmosphère contrôlée ou autre technique d'électronarcose efficace sans accrochage des poulets vivants	<i>Non connu</i>	29 %	100 % en 2026
---	------------------	------	---------------

PORCS			
	<i>Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)</i>	<i>Toutes marques Auchan (dont ACLB)</i>	<i>Commentaire</i>
Produit et ingrédients de porc frais/congelés			
Part issus de porcs origine France	100 %	100%	Hors viande d'exception (Ibérique)
Part issus de porcs abattu avec étourdissement préalable	100 %	100 %	
Part issus de porcs provenant d'abattoir ayant reçu un audit de protection animale	100 %	10 %	
Part issus de porcs provenant d'élevages ayant reçu un audit sur cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %	10%	
Part issus de porcs transporté <8h	95%	8 %	

VACHES LAITIÈRES			
	<i>Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)</i>	<i>Toutes marques Auchan (dont ACLB)</i>	<i>Commentaire</i>
Lait de consommation			
Part issus d'animaux laitiers d'origine France	100 %	100 %	
Lait bio	100 %	20 %	
Interdiction de la caudectomie	100 %	100 %	<i>Non pratiquée en France</i>
Interdiction de la stabulation entravée	100 %	<i>Non connu</i>	

Accès saisonnier des animaux laitiers au pâturage (au moins 120 jours/an et 6h/jour) (vaches laitières)	100 %	Non connu	
Part provenant de filières ayant reçu un audit à partir d'un cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %		
Fromages industriels			
Fromage bio	0 %	10 %	
Part dont le lait provient d'animaux laitiers d'origine France	100 %	Non connu	
Accès saisonnier des animaux laitiers au pâturage (au moins 120 jours/an et 6h/jour)	100 %		
Part provenant de filières ayant reçu un audit à partir d'un cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %		
Interdiction de la stabulation entravée	100 %		
Fromages traditionnels			
<i>Fromage dont le lait est d'origine France (Hors produits AOP élaborés dans un autre pays)</i>	100 %	Non concerné	
Accès saisonnier des animaux laitiers au pâturage (au moins 120 jours/an et 6h/jour)	100 % Hors produits AOP élaborés hors France		Hors produits AOP élaborés hors France
Part provenant de filières ayant reçu un audit à partir d'un cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	50 % (des références)		
Interdiction de la stabulation entravée	100 % Hors zone montagne		

BOVINS DE BOUCHERIE			
	Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)	Toutes marques Auchan (dont ACLB)	Commentaire
Produit et ingrédients de boeuf frais/congelé			
Part de boeuf d'origine France (Hors viande d'exception Angus et Wagyu)	100 %	100%	
Abattage avec étourdissement préalable	100 %	100 %	
Part issus de bovins provenant d'abattoir ayant reçu un audit de protection animale	100 %	3 %	
Part provenant de filières ayant reçu un audit à partir d'un cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %	3 %	
Part issus de bovins transporté <8h	100 %	3 %	

SAUMON D'ÉLEVAGE			
	Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)	Toutes marques Auchan (dont ACLB)	Commentaire
Saumon frais			
Saumon d'origine Ecosse	100 %	95 %	3 500T de produit fini
Densité d'élevage < 15 kg/m3	100 %	95 %	
Limitation de la durée de jeûn (<72 heures)	100 %	100 %	
Percussion permettant l'anesthésie + saignée concomitante	100 %	100 %	
Saumon transformé			
Densité d'élevage < 10 kg/m3	1 % saumon irlande bio	Non concerné	Norvège <25 kg/m3 Ecosse <15 kg/m3
Limitation de la durée de jeûn (<72 heures)	100 %		Pour les 3 origines

Étourdissement par percussion ou électronarcose suivie d'une méthode de mise à mort avant reprise de la conscience	100 %	Non concerné	Pour les 3 origines
--	-------	--------------	---------------------

AUTRES POISSONS D'ÉLEVAGE			
	<i>Filière Auchan Cultivons Le Bon (ACLB)</i>	<i>Toutes marques Auchan (dont ACLB)</i>	<i>Commentaire</i>
Truite fraîche			
Truite origine France/Espagne	100 %	94 %	300 T de produit fini
Étourdissement par percussion ou électronarcose suivie d'une méthode de mise à mort avant reprise de la conscience	100 %	94 %	
Part provenant de filières ayant reçu un audit à partir d'un cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %	94 %	
Bars et daurades frais			
Densité d'élevage < 15kg/m3	100 %	Non concerné	
Issus d'élevages ayant reçu un audit sur cahier des charges (prise en compte de critères sur le bien-être animal)	100 %		